



Présents : Michel Lacoue-Nègre (président) – Christian Rodellar - Katia Languet – Jean-Claude Basirico – Christophe Dalot.

Excusés : Jean Marie Gruel - Cyril Jourda – Manuel Rodriguez (pouvoir Michel Lacoue-Nègre).

Assistent : Régine Bergereau (secrétaire de direction) – Laurent Artola (membre Comité de Direction, licencié au club BIARRITZ JA).

Le Président Michel Lacoue-Nègre remercie les représentants de la JA Biarritz pour leur accueil et la mise à disposition de leur foyer afin de tenir cette réunion du Bureau.

Il fait **un point sur les différentes réunions** auxquelles il a assisté dernièrement :

- A la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine où les relations s'apaisent entre la majorité des présidents des Districts et le nouveau Comité de Direction.
- A l'ANPDF où les séances de travail se succèdent ; après un séminaire à Auch, le prochain rendez-vous est fixé à Canet en Roussillon les 25 et 26 avril 2025.
- Echanges au Siège du District avec ses homologues des Landes, Hautes-Pyrénées et Gers avant d'assister au match de Ligue 2 au Noust Camp. Une réunion commune en compagnie du Comité de Direction des Landes est envisagée avec notamment une réflexion sur l'arbitrage et le football féminin
- Rencontres avec les responsables du service des sports de la Ville de Pau et ce 2 avril, réunion avec M. Eric Saubatte au stade Paul Escudé où il a été question d'un synthétique supplémentaire, de l'aménagement du Stade André Lavie, intégré dans un parc arboré avec une voie douce, du terrain Five où la signature d'une convention avec la Mairie autorise le District à utiliser cinq créneaux dans l'année.
- Comité Départemental Olympique et Sportif, son élection au Comité Directeur du CDOS 64 lors de l'assemblée générale.

Il fait le point des nombreuses visites auprès des clubs Garazi, Anglet, Ossès, Hendaye, Nay...

Fusion des clubs BAIGTS BERENX LAHONTAN : validée par le District, puis la Ligue, en attente de validation par la Fédération.

Candidature de Madame Sarah Janssens à la fonction de déléguée. Accord du Bureau à l'unanimité.

Création d'une commission départementale des délégués pour la saison 2025/2026 : seul District à ce jour qui ne dispose plus de cette commission à la suite d'un vote de l'assemblée générale qui

ne souhaitait pas de délégué en raison du coût venant s'ajouter aux frais d'arbitrage, le Bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de créer cette commission avec des désignations ciblées. Les délégués pourront être désignés à la demande du Comité de Direction avec les frais à la charge



du District ou par décision d'une commission disciplinaire (Discipline ou Appel), décision qui précisera à qui incombent les frais de délégation (un ou deux clubs ou District).
Tout nouveau délégué sera désigné en District avant de prétendre à une accession en Ligue.

Candidature de madame Sarah Janssens à un poste administratif en contrat d'alternance durant deux ans.

Après étude de son curriculum vitae et de ses motivations, sur proposition du Président, le Bureau du Comité de Direction, à l'unanimité, valide le contrat en alternance de madame Sarah Janssens à compter du 1^{er} septembre 2025.

Ses missions relèveront du pôle juridique (secrétariat appel, discipline, litiges et contentieux, statuts et règlements ainsi que le statut de l'arbitrage). Elle sera placée sous la responsabilité de Régine Bergereau, chargée de sa formation interne. Elle bénéficiera également des formations des instances régionales et autres.

Compte-rendu de la première réunion de **la commission Sûreté, Sécurité, Engagement** à laquelle participait le secrétaire général.

Retour sur l'organisation du loto qui s'est très bien déroulé le 14 mars 2025 à Sainte Suzanne. Le Bureau remercie les bénévoles du club et l'ensemble des personnes du District qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée.

Festival Foot U13 Pitch du 6 avril à Mourenx : le bureau remercie la municipalité de Mourenx ainsi que les dirigeants du club Mourenx Avenir et les membres du District qui ont participé à l'organisation de cette journée. La seule fausse note que déplore le Bureau du Comité de Direction se situe au niveau de l'arbitrage où l'encadrement des 13 jeunes arbitres présents / 16 désignés n'a pas été assuré par la CDA et la CDPA.

Le Bureau du Comité de Direction remercie le club de la JA BIARRITZ pour le repas servi à l'issue de la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 heures

Le Secrétaire Général,

C. RODELLAR

Le Président,

M. LACOUE-NEGRE